

Européenne, audacieuse, dynamique

Lille Métropole, les grands projets d'aménagement





Edito



Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

“

Métropole économique connectée, au cœur des transitions, la Métropole Européenne de Lille offre un panorama patrimonial, naturel, culturel, sociologique et économique très diversifié. Elle s'engage résolument dans les grandes transformations environnementales.

Avec les nouvelles lignes de transport « Extramobile », la MEL investit à la fois massivement et durablement dans un projet social, environnemental et de qualité urbaine.

Les multiples exemples sur le territoire de reconversion de vastes friches illustrent l'expertise métropolitaine de reconquête des espaces délaissés à l'instar des Rives de la Haute Deûle ou encore Euralille, qui symbolisent le savoir-faire pour inventer de nouveaux modèles de croissance en régénérant l'existant. Métropole ouverte, chaleureuse, à l'identité forte, celle des Gens du Nord, c'est aussi un territoire jeune - un habitant sur trois a moins de 25 ans - innovant et entreprenant.

Métropole européenne située au cœur d'un bassin de consommation de 100 millions d'habitants, elle se situe à l'épicentre de Paris, Bruxelles et Londres. Troisième marché tertiaire français et berceau historique de la grande distribution, elle se distingue par la présence d'entreprises centenaires portées par des valeurs humaines de solidarité et de coopération.

Elle accueille la plus grande concentration de sièges sociaux d'entreprises en France après Paris et a déjà donné naissance à deux licornes : OVH et EXOTEC.

Elle rayonne en Europe et dans le monde en accueillant les plus grands événements sportifs internationaux, tels que la Coupe du Monde de rugby France 2023, les Jeux Olympiques 2024 et demain le Grand Départ du Tour de France 2025.

”



1,2 millions
d'habitants

3^e marché
tertiaire de France

152 000 m²
commercialisés en 2024

141 parcs
d'activités

Euralille 3^e
quartier d'affaires en France

1. Une métropole résolument entrepreneur et innovante

La MEL compose un pôle dynamique mêlant héritage industriel et innovation. Avec 120 000 entreprises et 540 000 emplois, la MEL s'impose comme un moteur économique diversifié, attirant des leaders mondiaux et rassemblant la première concentration de sièges sociaux internationaux hors Paris. Son pôle universitaire, troisième de France (136 000 étudiants), forme des talents répondant aux besoins des entreprises. Et grâce à son réseau de transport performant et sa localisation stratégique, elle se positionne comme un hub européen clef, renforcé par un marché immobilier attractif et des projets ambitieux de réaménagement (1^{re} métropole pour l'accueil des entreprises et pour l'immobilier professionnel).

2. Une métropole où il fait bon vivre

La MEL conjugue dynamisme économique et qualité de vie. Son cadre moderne, son patrimoine préservé et ses vastes espaces naturels en font une métropole attractive. Avec le projet Extramobile, elle s'engage pour une mobilité durable grâce à de nouvelles lignes de tramway et de bus à haut niveau de service. De grands projets d'aménagement valorisent aussi son territoire, intégrant nature et innovation à l'horizon 2035. Métropole culturelle et sportive, elle vibre par ailleurs au rythme d'événements majeurs, du LOSC au Tour de France 2025. Et sa gastronomie, entre traditions et créativité, renforce son identité, et séduit habitants comme visiteurs.

Investir dans la Métropole Européenne de Lille : quatre raisons de choisir ce territoire

La Métropole Européenne de Lille se distingue comme un pôle dynamique, stratégique et attractif pour les investisseurs. Avec une économie diversifiée, une qualité de vie élevée et un engagement envers l'innovation et la durabilité, elle représente un terrain fertile pour les projets futurs. Voici quatre raisons principales pour investir dans ce territoire en plein essor.

3. Une métropole, terre de transitions

Territoire d'innovation et de durabilité, la MEL offre aux investisseurs un cadre alliant performance économique et engagement écologique. Son Plan Climat Air Énergie Territorial impulse des projets ambitieux en matière de mobilité durable, d'énergies renouvelables et de rénovation thermique. Avec EuraClimat, elle accompagne des entreprises engagées dans la transition environnementale, et en favorisant l'économie circulaire, elle développe des filières locales de recyclage et de gestion des ressources. Enfin, grâce à son Contrat de transformation des entreprises et son label « Territoires d'industrie », elle s'impose comme un écosystème attractif où innovation et durabilité se conjuguent pour bâtir l'avenir.

4. Une métropole au cœur de grands événements

Avec sa position stratégique et son expertise événementielle, la MEL s'affirme comme un acteur clef du développement économique et touristique. En juillet 2025, le Grand Départ du Tour de France générera des retombées médiatiques et économiques majeures, renforçant son attractivité. Après avoir accueilli des rencontres des JO 2024, la métropole confirme ainsi son savoir-faire en matière d'organisation. Ses infrastructures, dont le Decathlon-Arena Stade Pierre-Mauroy, lui permettent d'accueillir des événements sportifs et culturels d'envergure. Une offre hôtelière diversifiée et un réseau de transport performant complètent cet écosystème propice aux investisseurs et aux grands événements.

Les grands projets d'aménagement





► **P. 8**

Euralille à la Deûle



► **P. 10**

L'Union



► **P. 12**

La Lainière



► **P. 16**

Les bords de Deûle



► **P. 14**

Euralimentaire



► **P. 18**

Rives de la Haute Deûle

Euralille à la Deûle

Un territoire renaturé au cœur de la métropole

Connecter les rives de la Deûle au cœur de la métropole et aux gares, en hybridant nature en ville et développement urbain

L'ambition d'une métropole durable

Ce territoire de 200 ha, compris entre Euralille et la Deûle est réparti sur les quatre communes de Lille, La Madeleine, Saint-André-lez-Lille et Lambersart. Le projet s'inscrit pleinement dans les grandes orientations stratégiques de la Métropole Européenne de Lille en matière de développement durable, d'écologie et d'inclusion sociale. La mutation du territoire s'effectuera progressivement, en amont puis en synergie avec le développement du tramway et les travaux d'aménagement d'espace public et paysagers.

Ce projet constitue une mise en œuvre concrète des politiques métropolitaines, notamment par l'incarnation de trois objectifs majeurs :

- Mettre en place une nouvelle offre de mobilité, grâce à la mutation de l'infrastructure routière accueillant le tramway (Extramobile).
- Développer une armature bioclimatique agissant sur le climat, support de continuités écologiques, et d'un rapport renouvelé à la nature en ville au bénéfice des métropolitains.
- Accompagner le développement du territoire et la régénération urbaine du cœur historique d'Euralille.

Le plan-guide du vivant, fruit d'un travail collectif de trois ans, mené par l'équipe de l'Agence TER paysagistes urbanistes, en concertation avec les habitants, constitue la feuille de route du projet Euralille à la Deûle.

Euralille, un quartier d'affaires renouvelé et habité

Euralille à la Deûle s'inscrit également dans une dynamique de régénération urbaine, en accompagnant la mutation et la réhabilitation des bâtiments existants, l'évolution de leurs usages, en introduisant une mixité de fonctions. Les nouvelles constructions seront pensées dans une logique de réversibilité et une approche bioclimatique. Les circulations autour du pôle des gares (Lille Flandres et Lille-Europe) seront retravaillées pour garantir l'accessibilité multimodale (voitures, transports en commun, cycles, piétons) et accueillir le tramway.

Le projet développe une mixité programmatique à l'échelle des bâtiments pour intensifier les usages, développer l'offre de logements du périmètre et renforcer le rôle d'Euralille comme quartier d'affaires et hub métropolitain tout en le rendant plus habité et vivant. Une transformation qui vise à conjuguer rayonnement économique, résilience urbaine et qualité de vie.

→ CHIFFRES CLÉS

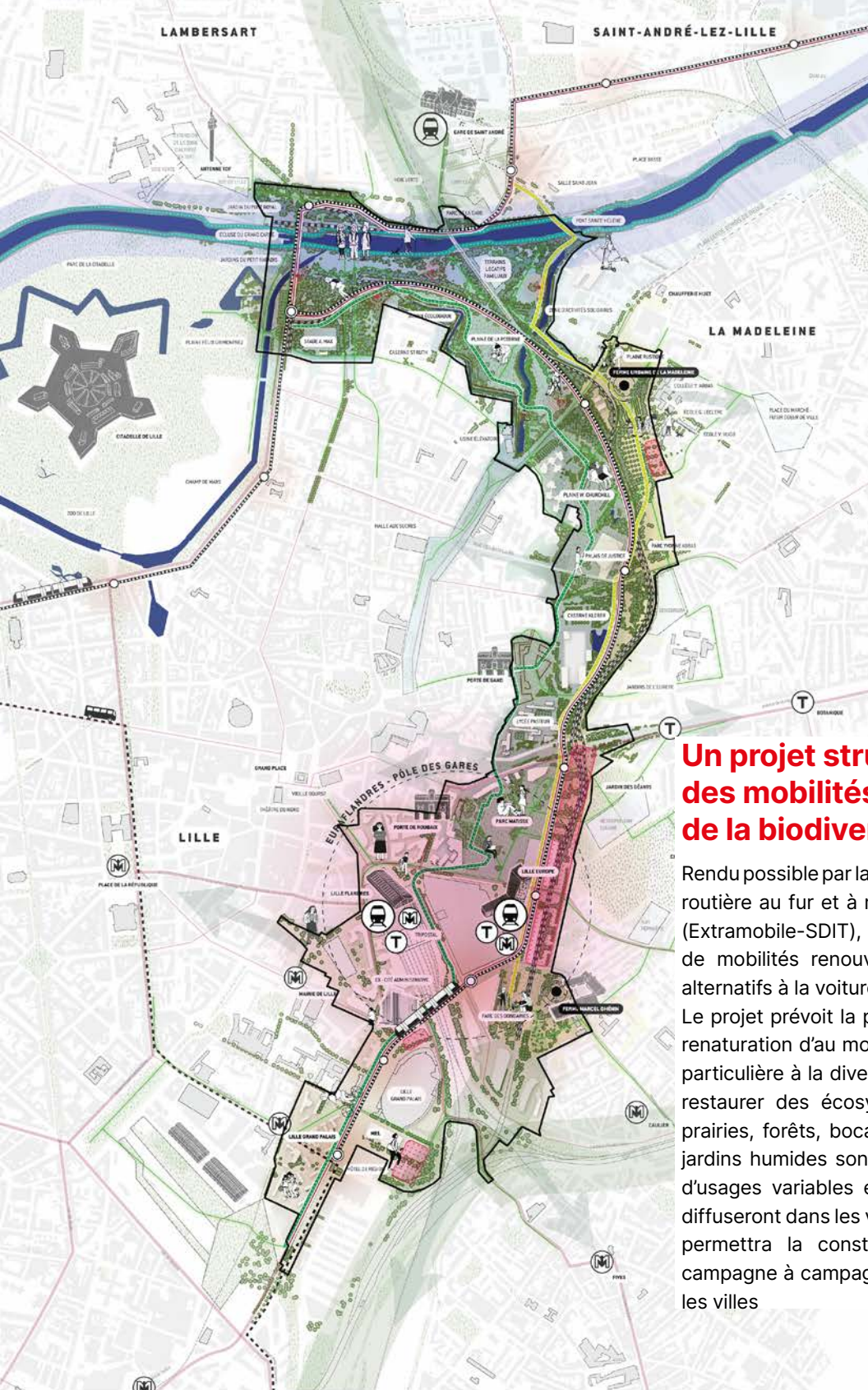
4 communes

Environ 200 ha

→ CALENDRIER

Production plan Guide :
juillet 2025

Concession et premières
préfigurations : 2025



Maître d'ouvrage
MEL et SPL Euralille

Urbaniste en chef
TER

Budget
Environ 196 M€

Un projet structuré autour des mobilités, de la nature et de la biodiversité

Rendu possible par la mutation progressive de l'infrastructure routière au fur et à mesure de l'aménagement du tramway (Extramobile-SDIT), le projet repose sur une armature de mobilités renouvelées qui favorise les déplacements alternatifs à la voiture.

Le projet prévoit la plantation de 20 000 arbres environ, la renaturation d'au moins 15 ha de sol et porte une attention particulière à la diversité des paysages et des milieux pour restaurer des écosystèmes régulateurs de climat. Ainsi, prairies, forêts, bocages, clairières, vergers, bord d'eau et jardins humides sont pensés pour accueillir des intensités d'usages variables et des continuités écologiques qui se diffuseront dans les villes. Cette infrastructure bioclimatique permettra la constitution d'un corridor écologique, de campagne à campagne, dont les effets se diffuseront dans les villes.

SCHEMA DES INTENTIONS DE PROJET CONCENTRATION PHASE 02

SITE - éléments de base



DEVELOPPER UN PROJET PAYSAGER D'ENSEMBLE



METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE OFFRE DE MOBILITE



ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET LA REGENERATION URBAINE



D'EURALILLE À LA DEÛLE



→ CONTACT

Elsa Carlier

Métropole Européenne de Lille
Cheffe de projet Aménagement Référente
03 59 00 18 43 / 06 07 25 08 24
edarcheville@lillemetropole.fr

L'UNION

Un quartier à vivre au cœur de la métropole

Contexte

Depuis 2007, l'Union, situé à la croisée de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, s'est transformé en un écoquartier dynamique et attrayant, mêlant habitat, activités économiques et espaces naturels. Sur 80 hectares d'anciens sites industriels, ce territoire emblématique illustre une ville régénérative et créatrice de valeurs.

Aujourd'hui, l'Union est un lieu où vivre, travailler et s'épanouir au quotidien. En 2023, nous comptons plus de 1 200 logements en construction, ou en développement, renforçant une offre d'habitat diversifiée. Avec l'installation de 160 entreprises, dont celles du 1er hub européen des industries créatives EuraCreative, et le développement de la filière des textiles et matériaux innovants autour du CETI et d'Euramatériaux, l'Union est aussi un moteur économique d'envergure.

La mixité des fonctions s'appuie sur un cadre de vie exceptionnel : un parc urbain aménagé, des équipements, une proximité avec des projets structurants comme Campus Gare, la Lainière ou Blanchemaille et la future ligne de tram. À terme, le quartier accueillera 6 000 salariés et 3 600 habitants, concrétisant l'ambition d'un espace de vie harmonieux et durable.

L'Union, c'est le choix d'un écoquartier exemplaire, alliant innovation, convivialité et bien-être, où la qualité de vie est au cœur de chaque projet

→ CHIFFRES CLÉS

600 logements en développement

80 hectares

10 hectares d'espaces verts

3 500 emplois

51 000 m² SDP en travaux

34 000 m² SDP sous promesse

205 000 m² SDP commercialisés

→ CALENDRIER

2007 à 2025

Concédant

MEL

Maître d'ouvrage

Ville Renouvelée

Maître d'œuvre

Frédéric Bonnet -
OBRAS (urbanistes)
MA-GEO (BET)
Atelier Georges (paysagistes)
Concepto (lumière)

Budget

210 M€





EXTRAIT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE L'UNION - TOURCOING

→ CONTACT

Marion Madoire

Cheffe de projet Aménagement
03 59 00 18 77 / 06 43 23 57 02
mmadoire@lillemetropole.fr

La Lainière

Vers la qualité de vi(II)e

Contexte

Sur 33 ha, la Lainière poursuit son histoire en se transformant en quartier d'activités habité, où s'harmonisent, au fil du temps, création d'emplois et qualité de vi(II)e.

Pensée dans sa globalité et de manière durable, la Lainière devient un espace de ville commun que salariés et habitants se partagent. C'est un territoire vertueux qui prend vie grâce aux espaces publics qui se dessinent (voie verte, bassins paysagers, placettes...), aux activités de production qui se déploient (artisanat, petite industrie, commerce de gros...) et aux nouveaux lieux de vie qui se construisent (logements individuels et collectifs).

La Lainière est un territoire moteur de progrès qui intègre une vision responsable et durable de la ville (parc d'activités du 21^e siècle, «écoresponsabilité», économie circulaire...). C'est le quartier rêvé de la nouvelle génération d'entrepreneurs soucieuse de l'incidence éthique, sociale et environnementale de ses activités quotidiennes. Par ses actions et ses aménagements, la Lainière est un territoire d'excellence reconnu par l'Europe, l'État et la Région.



Pourquoi investir à la Lainière ?

- Des lots adaptés à chaque échelle de projet (de 1 000 à 45 000 m²).
- La proximité des centres-villes de Roubaix et de Wattrelos, des axes routiers et de la Belgique.
- Le périmètre des possibles pour l'entrepreneur (disponibilité, adaptabilité, diversité des montages, accessibilité...) au service de la qualité de vie.

Quels programmes ?

- Activités industrielles et commerce de gros.
- Projets tertiaires.
- Auto-entrepreneurs, professions libérales ou PME.
- Logements diversifiés.

Concédant
MEL

Maître d'ouvrage
SEM Ville Renouvelée /
Nacarat

Maître d'œuvre
Claire Schorter LAQ
(urbaniste), Empreinte
Paysage (Paysagiste),
Artelia Ville et Territoires
(BE Technique)

Budget
63 M€



→ CHIFFRES CLÉS

1000 salariés

1000 habitants

33 hectares

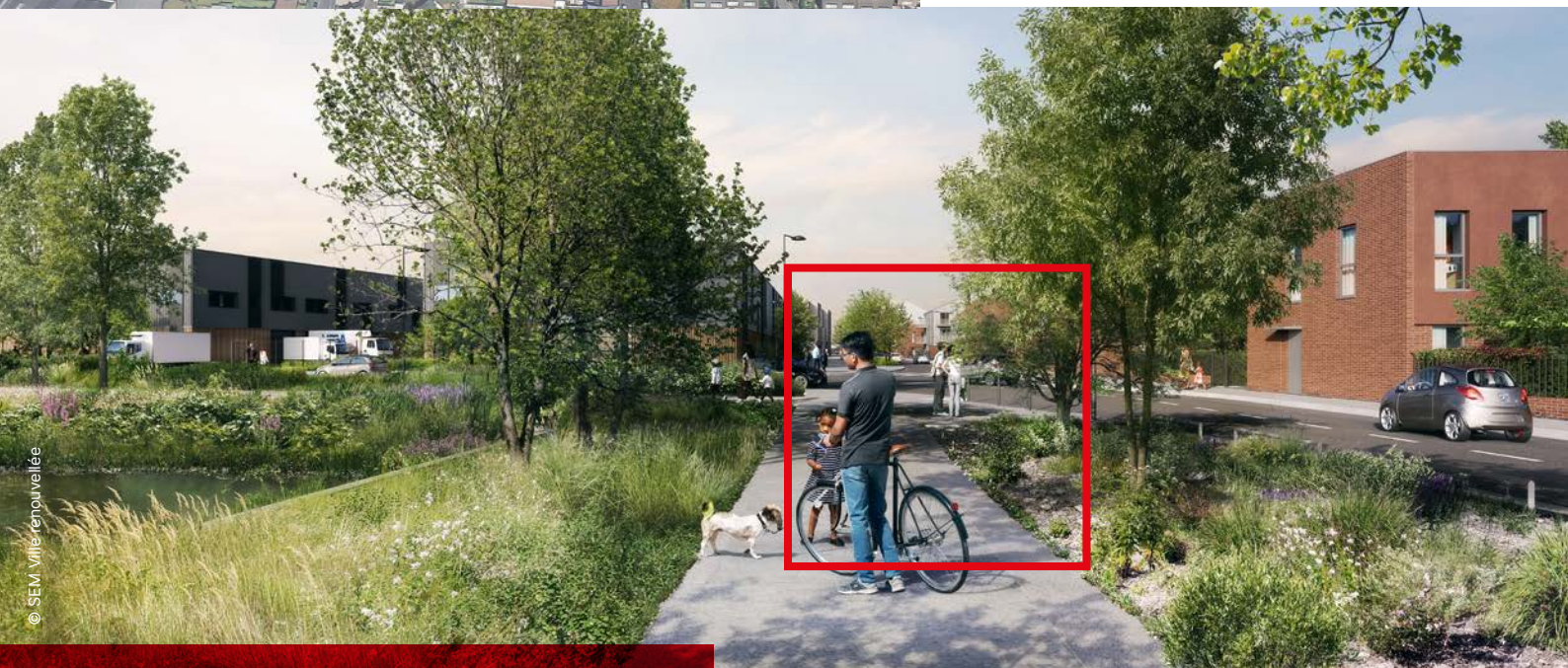
70 % d'activités

30 % de logements

112 000 m² de surface de plancher créée

→ CALENDRIER

Concession 2014-2026



RUE AMÉDÉE PROUVOST - ROUBAIX

→ CONTACT

Rodolphe Wacquez

Chef de projet aménagement
économique et implantation

03 20 21 67 20 / 06 07 86 82 71

rwacquez@lillemetropole.fr

Euralimentaire

Pour manger mieux et local

Un site d'excellence consacré au développement de la filière alimentaire métropolitaine autour de la dynamique du Marché de Gros de Lomme, booster de la création d'entreprises innovantes et d'emplois autour des produits frais en circuit court.

Contexte

Euralimentaire est un pôle d'excellence créé par la Métropole Européenne de Lille en 2016, dévolu aux produits frais, locaux et à leur logistique, dans une logique d'augmenter l'autonomie alimentaire du territoire.

Le site d'excellence s'appuie sur le Marché de Gros de Lomme, 2^e marché de gros français après Rungis. En s'appuyant sur la dynamique du Marché de Gros, les ambitions sont de créer un écosystème complet accueillant des startups et permettant de renforcer la chaîne de valeur alimentaire (accueil d'entreprises de production, de transformation et de distribution).

Euralimentaire se veut une réponse aux attentes fortes autour du « bien manger » et du « manger local » et proposera des solutions et services innovants issus de la R&D et de la foodtech.

Pour son développement, ce projet s'ancre sur les territoires de cinq communes - Lomme, Sequedin, Ennetières-en-Weppes, Englos et Cappinghem - sur un périmètre de plus de 200 ha. Il rassemble les Zones d'Activités du MIN (ZAMIN) nord, est et ouest - voisines du Marché de Gros - et s'ouvre vers le sud pour englober la zone commerciale d'Englos - Les Géants, et des secteurs d'ouverture à l'urbanisation.

Quels programmes ?

Le projet d'aménagement du site Euralimentaire est un projet mixte : sa dimension économique se double d'un projet d'aménagement et de développement durable.

Le projet vise ainsi à créer les conditions de développement pour les entreprises de la filière alimentaire autant qu'à retisser des liens interquartiers, dans un territoire marqué par des fractures urbaines et de vastes ensembles monofonctionnels.

L'accent sera mis sur le développement et le renouvellement du foncier répondant à la structuration de l'ensemble des

fonctions alimentaires autour du Marché de Gros, via la recherche d'optimisation foncière des espaces bâtis. Cela permettra de développer une offre foncière et immobilière diversifiée pour asseoir la notion d'écosystème alimentaire liée au pôle d'excellence, parallèlement au renouvellement du centre commercial autour des activités à vocation alimentaire.

Sur son volet aménagement, Euralimentaire porte un enjeu de renouvellement urbain via la densification et la requalification des espaces publics. Celle-ci s'accompagne d'une offre diversifiée de logements envisagée également en extension urbaine, selon un principe d'insertion au sein des tissus urbains existants et d'amélioration générale des mobilités du secteur.

La programmation en extension urbaine (2^e phase opérationnelle) est mixte, et prévoit entre autres :

- des bureaux / tertiaire / Formation / R&D / Services aux entreprises ;
- des activités économiques productives et commerciales liées à l'alimentaire ;
- des activités liées à la distribution et à la logistique ;
- des logements (logements social et logement collectif et intermédiaire) ;
- des commerces ;
- de la restauration/services ;
- de l'hébergement hôtelier et spécifique (résidence actifs/co-living) ;
- des équipements d'intérêts collectifs recevant du public ;
- de l'agriculture urbaine, maraîchage et circuits courts.

Elle se déclinera sur une ouverture à l'urbanisation d'une quinzaine d'hectares et sur les secteurs d'intérêts associés au périmètre projet.



© Rodolphe Wacquez

→ CHIFFRES CLÉS

5 communes

Site de plus de **200 ha**

15 ha d'ouverture à l'urbanisation

→ CALENDRIER

2025 : appels d'offres pour les maîtrises d'œuvre des bâtiments
G New et C&F : Attribution courant février 2025



© Alexandre Trainsel - MEL

Maître d'ouvrage

MEL, SEM Euraliminaire,
Nhoo

→ CONTACT

Annabelle Sureau

Cheffe de projet aménagement
et immobilier économique
asureau@lillemetropole.fr

Bords de deûle

De la nature à la ville

Situé à cheval entre les trois communes de La Madeleine, Marquette-lez-Lille et Saint-André-lez-Lille, le territoire « Bords de Deûle » et le canal qui le traverse occupent une place essentielle dans la trame verte et bleue métropolitaine, sur près de 300 ha.

Contexte

Au fil des projets, la Deûle change d'image : le canal, longtemps vu comme industriel et urbain, se transforme en un cours d'eau au caractère plus naturel ou habité. Situé aux portes de Lille, il offre aux riverains et aux Métropolitains un environnement idéal pour se détendre, se promener et s'adonner aux loisirs de plein air.

En amont de la maîtrise d'œuvre urbaine en cours, le périmètre a fait l'objet d'une démarche participative avec les habitants et les acteurs du territoire, d'où sont nées cinq ambitions :

- 1 - la Deûle, un lien de nature pour les Métropolitains et les riverains ;
- 2 - une ville animée ;
- 3 - une ville habitée qui répond aux besoins en logement de tous les ménages ;
- 4 - une ville qui garantit la qualité architecturale paysagère et urbaine ;
- 5 - une ville accessible par les déplacements durables.

Ainsi, le plan guide en cours de réalisation met en lumière des enjeux qui se traduisent par quatre grandes intentions stratégiques :

- la Deûle comme support du renouvellement du territoire, par une amplification des berges et le développement de 30 % d'espaces publics sur l'ensemble du territoire ;
- l'amélioration de l'accessibilité du territoire par un renforcement du maillage et le déploiement d'une nouvelle offre de transport ;
- le développement d'un nouvel équipement public métropolitain (Grand Parc Archéologique Jeanne de Flandres) ;
- la diversification de la programmation à travers l'animation du territoire, la facilitation du parcours résidentiel des habitants et le maintien de l'activité économique.

BORDS DE DEÛLE - MARQUETTE-LEZ-LILLE



© Lucas Dumortier - Light Motiv

Maître d'ouvrage

MEL en association avec les villes de Marquette-lez-Lille, Saint-André-lez-Lille et La Madeleine

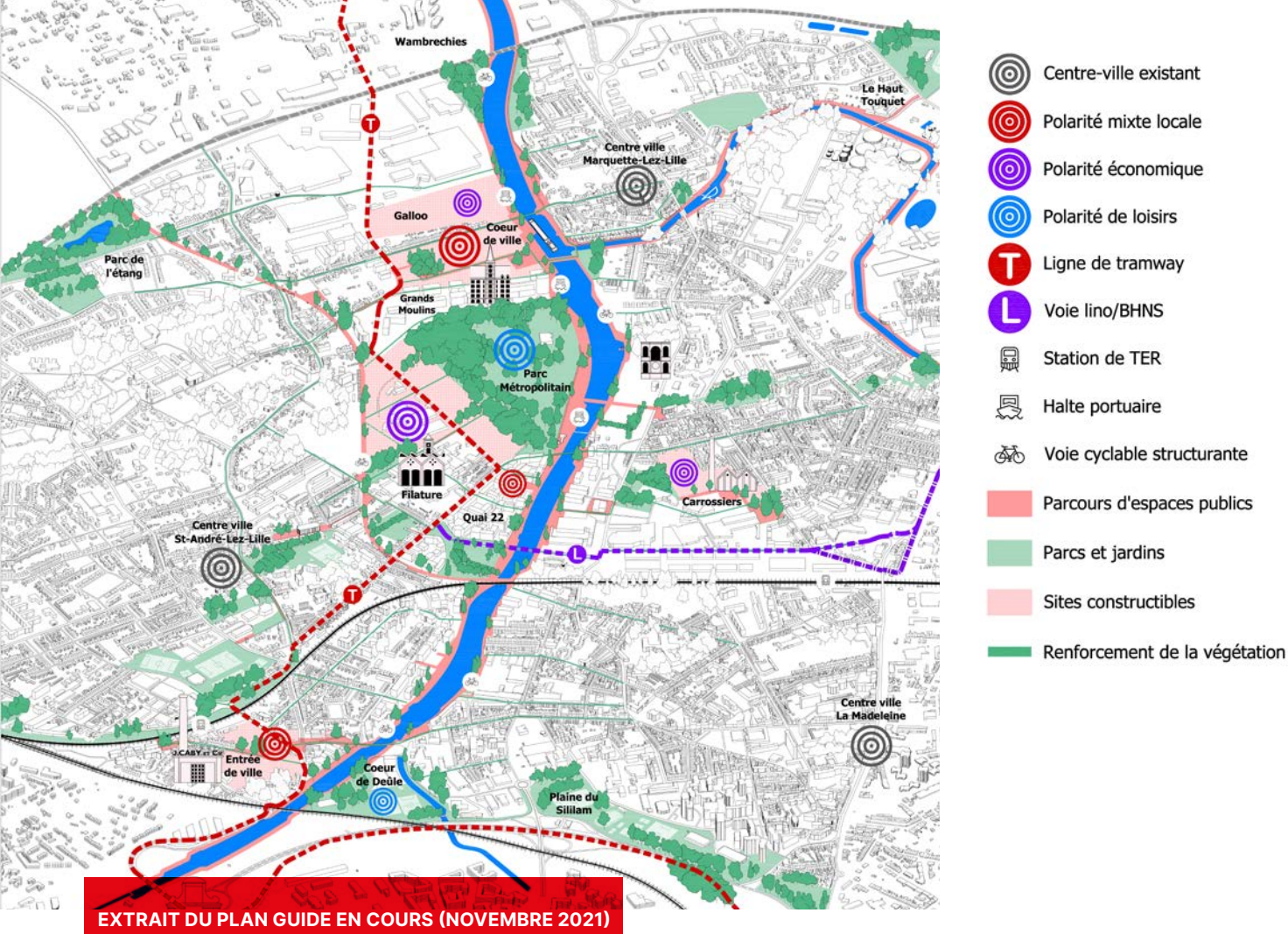
Maître d'œuvre

Michel Desvignes Paysagiste,
Une fabrique de la ville

Xaveer De Geyter Architectes,
Egis Villes et Transports et Egis Mobilités

Budget

Environ 1 M€
(Accord cadre de 10 ans)



Quels programmes ?

Il s'agira de :

- développer une ville animée en lien avec la Deûle et le développement des transports collectifs autour de nouvelles polarités ;
- amplifier et magnifier les Bords de Deûle par la création d'une épaisseur de berges de 30 m permettant d'assurer les continuités écologiques et de développer simultanément les modes actifs (gestion des berges, des conflits d'usages en lien avec les flux) ;
- proposer une offre équilibrée en matière de densité, de répartition activités/logements et de typologies de logements ;
- développer un véritable parcours résidentiel sur le territoire, en renforçant la mixité sociale et inter-générationnelle grâce à une palette de logements diversifiés (logements sociaux, en accession, en BRS, accession à prix maîtrisés, avec des granularités différentes, co-living, habitat intergénérationnel...);
- renforcer l'activité économique en tenant compte des atouts du territoire (présence industrielle, logistique fluviale) et la compléter d'activités créatives, artisanales et tertiaires. La question du développement touristique se pose également.

→ CHIFFRES CLÉS

Création d'un parc de **20 ha**

Portage foncier de la MEL et des villes de Marquette-lez-Lille et de Saint-André-lez-Lille

Intégration d'une ligne de tramway / LHNS / LINO

Arrivée d'environ **10 000 habitants** à l'horizon 2030

Accompagnement opérations de logement en cours

→ CALENDRIER

2024

Lancement étude pré-opérationnelles et environnementales sur les secteurs Coeur de Ville de Marquette et Parc métropolitain-Frange urbanisée

2025

Études de maîtrise d'œuvre

→ CONTACT

Géraldine Dzierszinski Lenglen

Cheffe de Projet aménagement référente
03 20 21 30 08 / 07 72 50 49 78
glenglen@lillemetropole.fr

Rives de la haute Deûle

L'extension du Marais

Une démarche innovante pour mettre la biodiversité au cœur du processus de régénération urbaine.

Contexte

Depuis 16 ans, 38 hectares de friches industrielles sur les Rives de la Haute Deûle se sont transformés en un écoquartier catalyseur de vitalité urbaine et de développement économique.

Autour du bâtiment emblématique Le Blan-Lafont, devenu Euratechnologies, Soreli a revalorisé le patrimoine industriel et naturel du quartier, rendant à l'eau sa place structurante et redessinant le paysage en l'intégrant à son environnement urbain.

Les Rives de la Haute Deûle offrent aux Métropolitains un cadre exceptionnel où habiter et travailler.

L'extension de l'écoquartier se poursuit sur le site dit du Marais, qui s'étend sur 8 hectares. Cette nouvelle étape amplifie la démarche de « préservation, valorisation, confortement des écosystèmes », et la porte à un niveau encore plus exigeant, en lui donnant la prévalence sur le déploiement du projet urbain.

Quels programmes ?

La mixité sociale et fonctionnelle est un des marqueurs fondamentaux de cet écoquartier lillois avec une offre diversifiée de logements, des équipements, des services de proximité ainsi que des activités économiques.

Une offre de logements pour tous sera proposée avec 600 nouveaux logements construits (et 180 en tranche optionnelle), performants sur le plan énergétique, offrant un cadre de vie apaisé et des vues privilégiées sur le futur espace nautique de plaisance de la Gare d'eau.

Poursuivant l'objectif fondamental de la protection de la biodiversité, le site du Marais se démarque par une délicate insertion du bâti dans la trame paysagère, favorable aux mobilités douces.

La création d'un parc de 2ha offrira aux habitants et visiteurs des espaces de détente variés.



ÉCO-QUARTIER DES RIVES DE LA HAUTE DEÛLE - LILLE/LOMME



PLAN DIRECTEUR DES RIVES DE LA HAUTE DEÛLE

→ CHIFFRES CLÉS

ZAC 38ha

140 M€ au bilan d'aménagement

356 000 m² de surface de plancher
dont 152 000 SDP réalisés

1 800 logements

160 000m² de surface tertiaire

30 000 m² d'équipements, services, commerces, activités

15 ha d'espaces publics

6 ha d'espaces verts
dont 2 ha Parc du Marais

→ CALENDRIER

Livraison du parc Rosa Bonheur **été 2025**

Commercialisation **premier semestre 2025**

Concédant

MEL

Maître d'ouvrage

Soreli

Maître d'œuvre

Jean Pierre Pranas Descourt
(urbaniste en chef)
Anne-Sylvie Bruel
pour l'agence Bruel Delmar
(maître d'œuvre espaces publics)

→ CONTACT

Isabelle Freyermuth

Cheffe de Projet aménagement
03 20 21 61 18 / 06 23 92 58 04
ifreyermuth@lillemetropole.fr



©Samuel Amez

QUAI 22 À SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE



© Vincent Lecigne - MEL

**Avec la participation de nos
partenaires aménageurs :**



SPL Euralille

Tour de Lille - 18^e étage
Bd de Turin
59777 Euralille



Ville renouvelée

75 rue de Tournai
59332 Tourcoing Cedex



SORELI

217, boulevard de la Liberté
B.P.1243
59013 Lille Cedex

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

